

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet CHAUFFERIE MPR sur la commune principale de l'AIOT 5 Rue Pasteur 95570 Bouffémont.

La référence de votre dossier est A-3-QLBVAINF6 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/09/2023 à 11h21 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Autres modes d'exploitation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **77568300600024**

Raison sociale **CLINIQUE FSEF BOUFFEMONT**

Forme juridique **FONDATION**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

5 RUE PASTEUR,

95570 BOUFFEMONT

Signataire

Qualité : **DIRECTRICE ETABLISSEMENT**

Référent

Fonction : **RESPONSABLE FLUIDE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **CHAUFFERIE MPR**

Description des activités :

SITE HOSPITALIER DISPOSANT D'UNE CHAUFFERIE CENTRALE FONCTIONNANT AU GAZ DE

VILLE ET ALIMENTANT LES BATIMENTS EN EAU CHAUDE DE CHAUFFAGE ET EN EAU CHAUDE SANITAIRE. L'INSTALLATION EST CONSTITUEE DE 3 CHAUDIERES GAZ D'UNE PUISSANCE UNITAIRE DE 938 KW. LES CHAUDIERES SONT DISPOSEES EN CASCADE.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **5 Rue Pasteur 95570 Bouffémont**

X : 648490

Y : 6883150

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Autres modifications

Autres modifications apportées à l'installation

Ces travaux permettrons le remplacement de chaudières atmosphérique existantes par des chaudières à condensation. Le combustible existant est conservé, gaz de ville. La puissance thermique nominale de la chaufferie n'est pas modifié : installation existante 2.85 MW, installation

projet 2.81 MW. Ces travaux sont réalisés en vue de l'amélioration de la performance énergétique du site.